

*Questions orales*

**M. Richardson:** Je serai bref et ne lirai qu'un court paragraphe de la lettre, qui dit:

Si Lockheed devait financer le déficit selon les modalités de l'article c), on estime à environ \$800,000 les incidences financières. Cela dépendrait toutefois de la possibilité de Lockheed d'obtenir l'autorisation de négocier d'autres emprunts auprès des banques et serait assujéti à l'approbation de la Commission des garanties de prêt d'urgence.

Je demande à l'opposition d'écouter la phrase suivante. Elle est du vice-président de Lockheed.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Nous écoutons.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Si la lettre est assez importante pour qu'on en lise des extraits à la Chambre, elle l'est suffisamment pour être déposée en entier.

**Des voix:** Tout de suite.

**M. l'Orateur:** Le ministre est disposé à déposer la lettre.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Ne gâchons pas la période des questions.

**M. Clark:** La période des questions sera écoulée avant qu'il n'ait fini de la lire.

**M. Richardson:** La lettre se poursuit ainsi:

A notre avis, cette solution . . .

Il s'agit de celle relative aux banques et à la Emergency Loan Guarantee Board.

. . . a du mérite et après délibération, elle sera approuvée.

En toute justice à l'égard de Lockheed, il convient de dire, à mon avis, que cela se rapportait à une pénurie de financement au cours de l'été dernier qui n'avait pas atteint les proportions dont nous avons discuté en décembre. Je tiens à insister sur ce fait. Toutefois, en toute justice pour mes collaborateurs, je crois aussi que c'est un indice très net que la compagnie Lockheed est disposée à participer au financement.

**Des voix:** Bravo!

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA DÉCISION QUANT À LA SIGNATURE DU CONTRAT

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Le ministre n'a pas dit qu'il ferait une déclaration à l'appel des motions. Je me demande s'il pourrait révéler à la Chambre quand le cabinet prendra une décision définitive au sujet de ce problème litigieux et décidera de signer ou non le contrat.

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Le député a appris assurément que le gouvernement a maintenant une option valable jusqu'à la fin d'avril, de sorte que d'ici cette date une décision devrait être prise.

**M. l'Orateur:** Le ministre de la Défense nationale dans sa réponse à l'avant-dernière question a parlé d'une lettre qu'il est disposé à déposer. Dans les circonstances, il peut, je crois, avec la permission de la Chambre, la déposer

[M. l'Orateur.]

maintenant ou durant le dépôt des documents. Il serait peut-être plus régulier que le ministre dépose le document dès maintenant.

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—L'AUTORITÉ POUR L'OCTROI DES CRÉDITS DÉJÀ DÉPENSÉS

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Pour faire suite aux propos que nous venons tout juste d'entendre, j'aimerais adresser une question supplémentaire au ministre des Approvisionnement et Services. Je veux parler de l'argent qui a été dépensé jusqu'ici par la société Lockheed au chapitre des plans et de la conception pour répondre aux besoins d'autres ministères-clients, soit dit en passant. En vertu de quelle autorité ces crédits ont-ils octroyés jusqu'ici? Quelle autorité parlementaire, quel arrêté en conseil ou quelles dispositions de la loi sur l'administration financière ont permis des dépenses qui s'élèvent jusqu'ici à 10 ou 12 millions de dollars?

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le président, il est connu que nous avions indiqué notre intention à la Lockheed Aircraft Corporation Ltd. de conclure éventuellement un contrat avec elle et ce n'est que normal, si nous voulons sauvegarder les avantages que j'ai énoncés à la Chambre, que nous remboursions la Lockheed pour le coût des travaux effectués et que, également pour protéger les intérêts du gouvernement, nous déterminions un plafond au montant d'argent qui pourrait être dépensé d'ici le 30 avril. Je pense qu'il s'agit d'une bonne proposition d'affaire.

[Traduction]

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA POSSIBILITÉ DE RÉCUPÉRATION D'UNE PARTIE DU COÛT

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax Est):** Le ministre n'a pas répondu à ma question. Nous ne pouvons que supposer qu'il n'y a eu d'autre autorisation qu'une demande de fonds du ministère des Approvisionnement et Services, qu'un appel téléphonique ou des conversations, en l'absence de contrat. A cause de la part appréciable des 59 millions ou peut-être des 70 millions par avion que nous allons devoir payer, le ministre pourrait-il nous dire si le comité du cabinet a tenté d'obtenir des autres ministères-clients leur part respective ou leur participation au pro rata aux coûts de capital de ce matériel. Je parle du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, du ministère des Pêches et des autres ministères gouvernementaux qui utiliseront l'appareil Orion. Le coût de base de l'Orion sera de 30 millions à 60 millions de dollars. Les autres ministères-clients vont-ils apporter leur contribution aux coûts en immobilisations afin que le ministre de la Défense nationale et son ministère puissent se prévaloir des fonds que le Parlement a accordés pour la défense?